



# Les Risques Majeurs de Notre Territoire

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL  
SUR LES RISQUES MAJEURS



## BELLEVIGNE - EN - LAYON



Bellevigne-en-Layon



géoservices



Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024

Géosciences pour une terre durable



# DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour objet d'informer et de sensibiliser la population sur les risques naturels, technologiques et autres qui se présentent et sur les précautions à prendre pour s'en protéger. Les risques majeurs sont faibles, mais il est important d'en être conscient et de pouvoir réagir en conséquence.

Nous vous recommandons de conserver ce document en lieu sûr.  
Vous y trouverez des réponses à vos questions.

A quels risques suis-je confronté ?

Comment serai-je alerté en cas de risque important ?

Que dois-je faire?

## LES RISQUES NATURELS



**INONDATION**



**METEOROLOGIQUE**



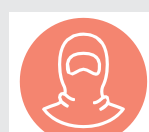
**FEU DE FORET**



**MOUVEMENT  
DE TERRAIN**



**SISMIQUE**



**TERRORISME**



**RADON**



**SANITAIRE**

## LES RISQUES MINIERS ET TECHNOLOGIQUES



**TRANSPORT DE MATIÈRES  
DANGEREUSES**

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024

# ÉDITO

A l'attention des habitants de Bellevigne-en-Layon.

Au cœur de notre commune, entre vignes et vallées, nous profitons quotidiennement d'une qualité de vie exceptionnelle. Cependant, ce superbe cadre n'est pas exempt de certains défis, car la nature elle-même peut parfois se montrer imprévisible et capricieuse. Afin de mieux protéger notre communauté et de préserver notre bien-être, il est essentiel de prendre conscience des risques naturels auxquels nous sommes confrontés.

Les risques naturels auxquels Bellevigne-en-Layon peut être exposée incluent principalement les feux de forêt, les sécheresses, les tempêtes et les glissements de terrain, et d'autres encore. Bien que nous ne puissions pas contrôler ces événements, nous avons la capacité de nous préparer et de minimiser leurs impacts.

La sécheresse peut mener à **un risque majeur du territoire** : les feux de forêt. Une situation déjà connue en 2022 qui a laissé des traces. Nous sommes mieux préparés et nous devons prêter davantage attention aux forêts qui bordent notre commune. Notamment, le respect des règles d'accès et de circulation au sein des forêts (essentiellement privées) relève de la responsabilité individuelle de chacun(e) d'entre nous.

Les tempêtes, fréquentes dans notre région, peuvent provoquer des dégâts matériels importants et perturber notre quotidien. Les vents violents et les chutes d'arbres peuvent causer des blessures et des coupures d'électricité.

Les inondations peuvent être aussi une préoccupation, en raison de notre proximité avec le Layon. Les pluies torrentielles peuvent provoquer certains débordements, entraînant des inondations soudaines. Pour faire face à cette menace, il est essentiel de surveiller les alertes météorologiques et d'anticiper le risque.

Enfin, la nature du sol de Bellevigne-en-Layon nous expose également au risque de glissements de terrain, en particulier sur les zones concernées par le phénomène de retrait-gonflement des argiles. Une gestion responsable de l'aménagement du territoire et de la végétation peut contribuer à réduire ces risques.

Face à ces risques, il est primordial que nous travaillions ensemble pour minimiser leur impact. La prévention, la préparation et la sensibilisation sont les clés pour faire face à ces défis.

En fin de compte, nous devons être conscients des risques auxquels nous sommes potentiellement confrontés en raison de notre environnement naturel. Ensemble, il convient donc d'être vigilants au regard de ces risques.

Le présent document a pour objectif d'informer et de contribuer à cette vigilance.

Jean-Yves LE BARS  
Maire de BELLEVIGNE-EN-LAYON

# Qu'est-ce qu'un Risque Majeur ?

ALÉAS (INONDATION, VENTS VIOLENTS...) + ENJEU (HUMAIN, ÉCONOMIQUE...) = RISQUE

Les habitants sont exposés à différents risques qui sont regroupés en quatre grandes catégories :

- Les risques naturels (avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, tempête et cyclone, séisme et éruption volcanique)
- Les risques technologiques (risque minier, industriel, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses)
- Les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques, accidents de la route...)
- Les risques liés au conflit.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une probabilité de survenir extrêmement faible au point que le citoyen est enclin à l'oublier
- des conséquences susceptibles d'être extrêmement graves sur les personnes, les biens et l'environnement. C'est pourquoi la société et le citoyen doivent s'organiser pour y faire face.

Le Préfet élabore donc un dossier départemental des risques majeurs qui présente les risques majeurs au sein du département et liste les communes à risques : pour chaque commune listée, le Préfet transmet au Maire les informations propres à sa commune :

Synthèse des risques majeurs en MAINE-ET-LOIRE													Département du Maine-et-Loire	2020
COMMUNES	NBRE RISQUE	INONDATION	MVT TERRAIN	ARGILES	FEUX FORÊTS	TEMPÊTE	SISMICITÉ	RADON ZONE	MINIER	INDUSTRIEL	RUP T BARRAG	TMD	NUCLÉAIRE	
	BELLEVIGNE-EN-LAYON	8	A	A	X	X	X	X	X				X	

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



## Feu de forêt

Outre les impacts sur les personnes et les biens, les incendies de forêt causent des dommages à la faune et à la flore des zones touchées. Chaque incendie de forêt détruit tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage. Ainsi, tout incendie a un impact immédiat sur les principales fonctions de la forêt :

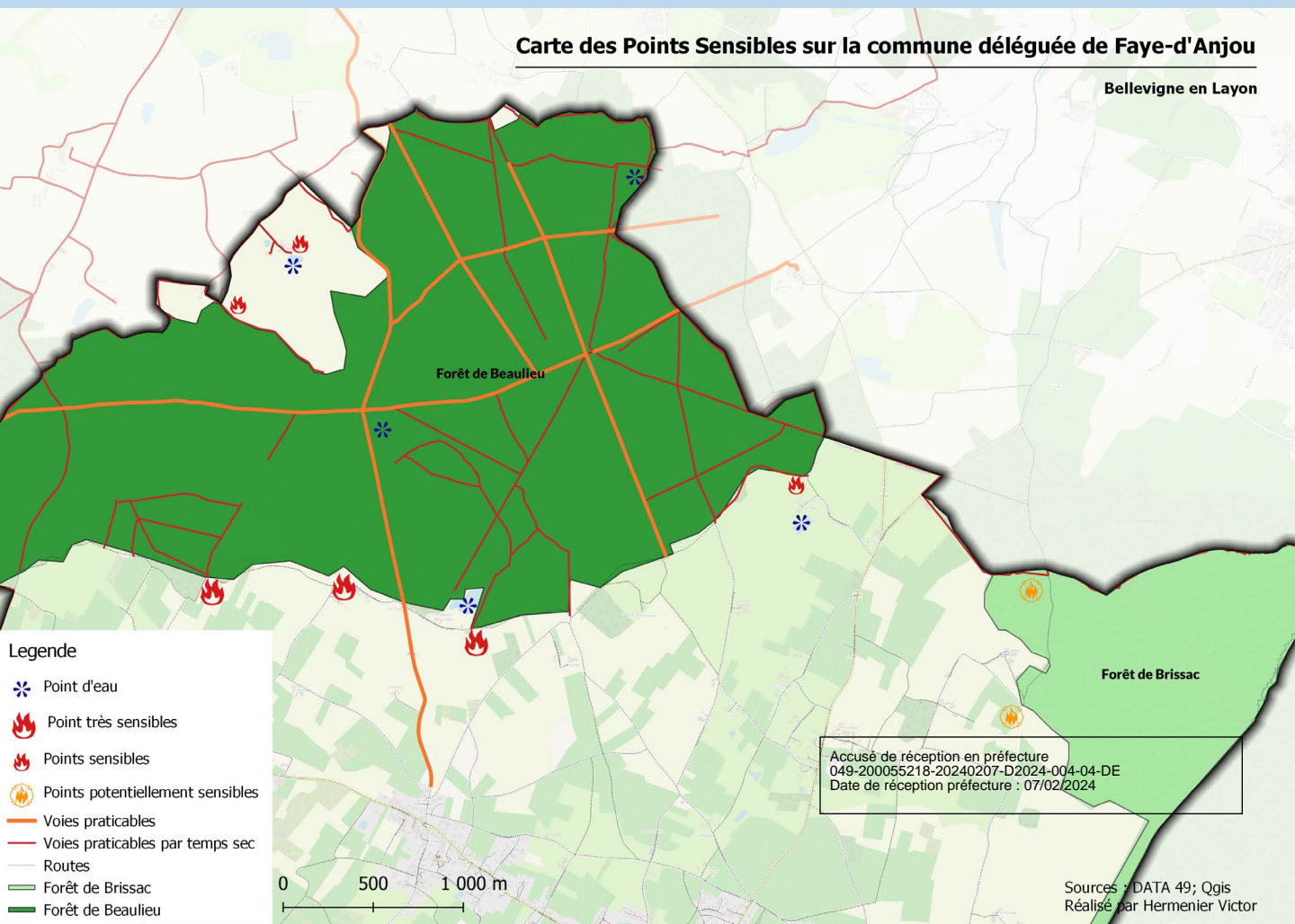
- économique** : perte de valeur et de production de bois, impact sur les activités économiques et touristiques
- environnementale** : atteinte à la biodiversité et aux paysages
- sociale** : accueil du public, chasse
- prévention d'autres risques** : chute de pierres, glissements de terrain, érosion, crues torrentielles, avalanches en montagne
- protection générale** : régulation du régime hydrique, qualité de l'eau, épuration de l'air, stockage du carbone

Les impacts à moyen et long terme dépendent du régime des feux auquel le territoire sinistré est confronté, un régime de feux fréquents et sévères pouvant s'accompagner localement d'une régression biologique. Les incendies de forêt ont également des impacts sur la qualité de l'air. Les émanations de fumée de bois peuvent altérer les mécanismes des défenses immunitaires pulmonaires, et entraîner une altération de la fonction pulmonaire des personnes exposées.



### Carte des Points Sensibles sur la commune déléguée de Faye-d'Anjou

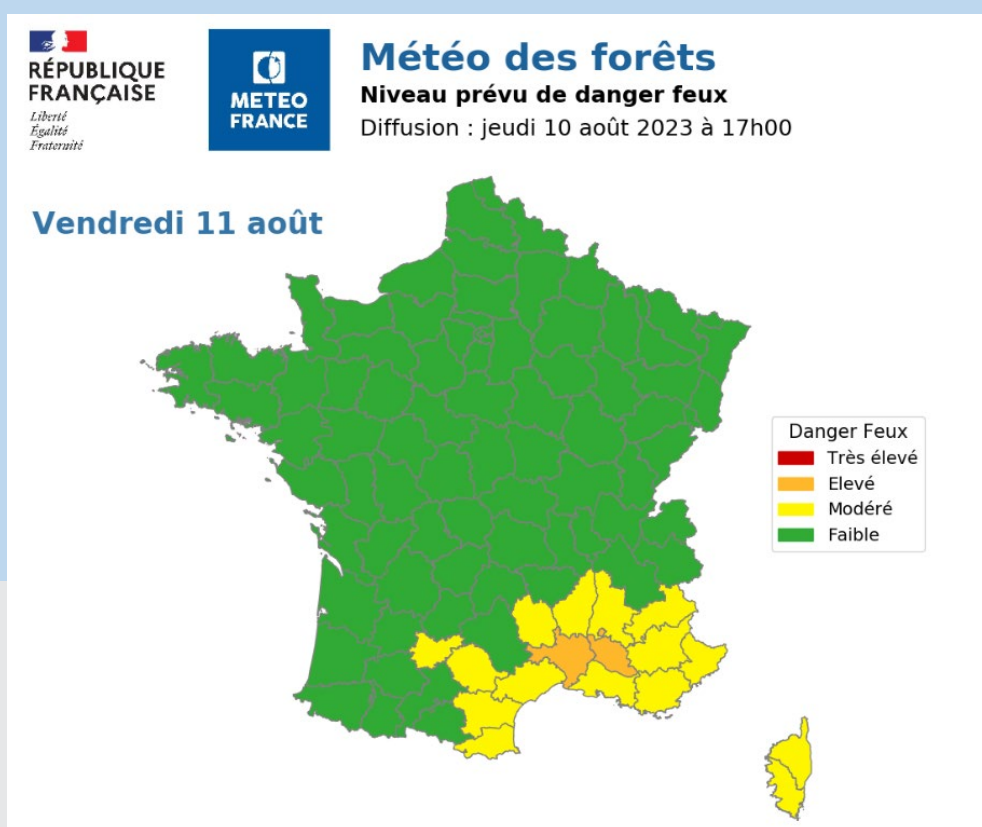
Bellevigne en Layon



# Un risque majoritairement d'origine humaine

L'incendie de forêt est « une combustion qui se développe sans contrôle, dans le temps et dans l'espace ». En plus des forêts au sens strict, les incendies concernent des formations subforestières de petite taille : le maquis, la garrigue, les landes, etc...

L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies – 90% des départs de feu, que ce soit du fait d'une activité économique (chantiers de BTP, activités agricoles...) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps). La majorité de ces feux d'origine anthropique est due à des imprudences et à des comportements dangereux, aussi bien de touristes que de riverains. Ils pourraient donc être évités en ayant les bons réflexes au quotidien. Une météo des forêts est maintenant disponible, il ne faut pas hésiter à la suivre en période d'été → <https://meteofrance.com/meteo-des-forets>.



## Eviter la propagation jusqu'à chez soi

Débroussailler ne consiste pas en l'éradication définitive de la végétation, mais plutôt assurer une rupture suffisante de la masse végétale, dans le but de diminuer l'intensité et la proportion des incendies, pour la protection des personnes et des biens.

- Ne stockez pas de matières inflammables contre les bâtiments.
- Vérifier l'état de la toiture, des fermetures, des portes et des volets.
- Prévoyez éventuellement les moyens de lutte (points d'eau, matériels...).
- Ouvrir le portail de sa maison pour faciliter l'accès des secours.

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



# Un risque confronté en 2022



Feu de l'été 2022 vu du ciel

C'est le 9 août à 15h52 que le départ de feu est donné, les pompiers de la France entière sont sollicités face à l'ampleur de la catastrophe. Plusieurs communes seront touchées, dont Bellevigne-en-Layon, qui verra la fin de ce sinistre le 15 août à 21h06. Ce sera près de 200 hectares qui partiront en fumée.

Un documentaire a été fait par le SDIS montrant la mobilisation conséquente face à l'importance des feux du département de Maine-et-Loire. Celui-ci met en avant la disponibilité des sapeurs-pompiers face aux enjeux, ainsi que la puissante solidarité mise en place pour aider les secours et soutenir les habitants n'ayant pas le choix que de quitter leurs maisons (2 habitations seront emportées par le feu dans le département)

→ Lien du documentaire : <https://www.youtube.com/watch?v=nBGgN1sBoL0>

## FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux **loin** des végétaux.

Accueil en préfecture : 049 390 52 18  
Date de réception : 07/02/2024

AYONS LES BONS RÉFLEXES  
feux-forets.gouv.fr





## Inondation



Voici un repère de crues dans la commune déléguée de Thouarcé, qui représente les 3 crues connues, notamment dans la rue des Douves du Château ; 1966, 1979, 1983. C'est en 1966 que de l'eau entrera dans les maisons avec une hauteur de 33 cm.

Mâchelles fût aussi concernée en 1966 près du Pont Bourceau.



Photo d'un repère de crue

Le Maine-et-Loire est particulièrement exposé aux inondations par débordement direct. Riche d'un réseau hydrographique de près de 4 000 km, il est situé à la confluence de la Loire et de la Maine, dont les crues ont marqué la mémoire des habitants. Il est important de s'en souvenir et de se préparer à vivre de futurs événements pour limiter les risques. Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle se traduit par un débordement des eaux en dehors du lit mineur, à l'occasion d'une crue. Celle-ci correspond à l'augmentation du débit d'un cours d'eau, suite à une pluviométrie excessive. Au-delà de l'intensité et de la durée des précipitations, l'ampleur d'une inondation varie en fonction de la surface et de la pente du bassin versant, la couverture végétale, la capacité d'absorption du sol et la présence d'obstacles à la circulation des eaux.

L'inondation peut se manifester de différentes manières :

- **Par crues lentes**, elles génèrent des inondations de plaine, soit par un débordement direct (le cours d'eau quitte son lit mineur pour occuper le lit majeur), soit par débordement indirect, à travers les nappes phréatiques et alluviales, les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.
- **Par crues torrentielles**, lorsque les cours d'eau sont en pente forte, en zone montagneuse ou à l'aval immédiat de reliefs marqués, mais aussi lorsque les rivières doivent absorber des pluies de grande intensité.
- **Par ruissellement en secteur urbain**, quand l'eau ne peut pas s'infiltrer en raison de l'imperméabilisation des sols et la saturation des capacités du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Ce qui provoque l'invasion du tissu urbain, à l'exemple de Nîmes en 1988.
- **Par rupture des levées**, lorsque la montée des eaux fragilise le pied ou le corps de l'ouvrage. Cette situation met en danger les populations situées dans la vallée.





GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# PLUIE - INONDATION

## les 8 bons comportements

en cas de pluies méditerranéennes intenses



**Je m'informe**  
et je reste à l'écoute  
des consignes des autorités  
dans les médias et sur les  
réseaux sociaux en suivant  
les comptes officiels



**Je ne prends pas  
ma voiture  
et je reporte  
mes déplacements**



**Je me soucie  
des personnes  
proches,**  
de mes voisins et des  
personnes vulnérables



**Je m'éloigne  
des cours d'eau**  
et je ne stationne pas sur  
les berges ou sur les ponts



**Je ne sors pas**  
Je m'abrite dans un bâti-  
ment et surtout pas sous  
un arbre pour éviter un  
risque de foudre



**Je ne descends pas  
dans les sous-sols  
et je me réfugie  
en hauteur,  
en étage**



ROUTE INONDÉE

**Je ne m'engage  
ni en voiture  
ni à pied**  
Pont submersible, gué,  
passage souterrain... Moins  
de 30 cm d'eau suffisent  
pour emporter une voiture



**Je ne vais pas  
chercher mes  
enfants à l'école,**  
ils sont en sécurité

[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)

#PluieInondation

### JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange,  
bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable  
et eau potable, médicaments, lunettes de secours,  
vêtements chauds, double des clés, copie des papiers  
d'identité, trousse de premier secours, argent liquide,  
chargeur de téléphone portable, articles pour bébé,  
nourriture pour animaux

### JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie  
**112** ou **18** Pompiers  
**15** SAMU  
**17** Gendarmerie, Police



VIGICRUES



ANEB  
ASSOCIATION NATIONALE  
DES ÉLUS DES RASSINS



ASSURANCE  
PRÉVENTION  
Les assureurs se mobilisent

CEPRI  
Centre Européen de  
Prévention du Risque d'Inondation



Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



## Mouvement de terrain



La commune est exposée au risque d'effondrement de cavités souterraines, dû à la présence de cavités dans la commune déléguée de Thouarcé et de Faveraye-Mâchelles.

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles, qui concerne 80 % du territoire du Maine-et-Loire, est considéré comme un aléa assez présent dans la majeure partie de la commune, avec notamment Faye d'Anjou, Thouarcé et Champ-sur-Layon étant dans des zones fortement concernées.

Cet aléa peut par ailleurs, augmenter le phénomène de mouvements de terrain.

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19831229	Mouvement de Terrain	10/08/1983	08/01/1984
NOR19830919	Mouvement de Terrain	18/07/1983	22/09/1983

*Les 3 phénomènes plus ou moins importants liés aux mouvements de terrains*

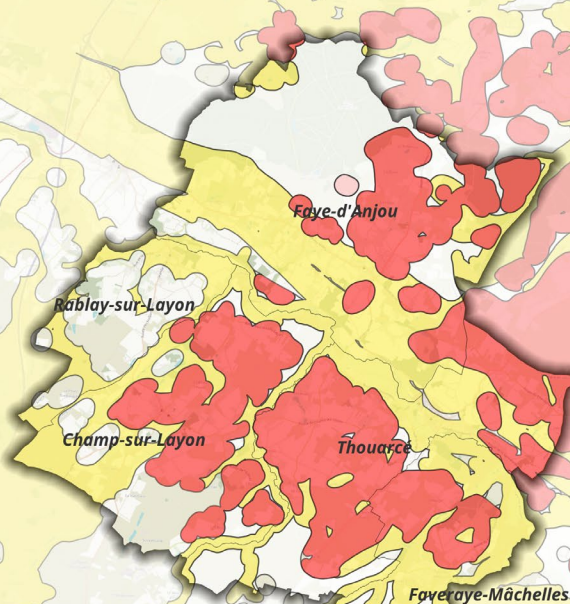
### Carte des expositions aux retraits gonflements des argiles

Bellevigne en Layon

#### Légende

Aléas :

- Faible
- Moyen
- Fort



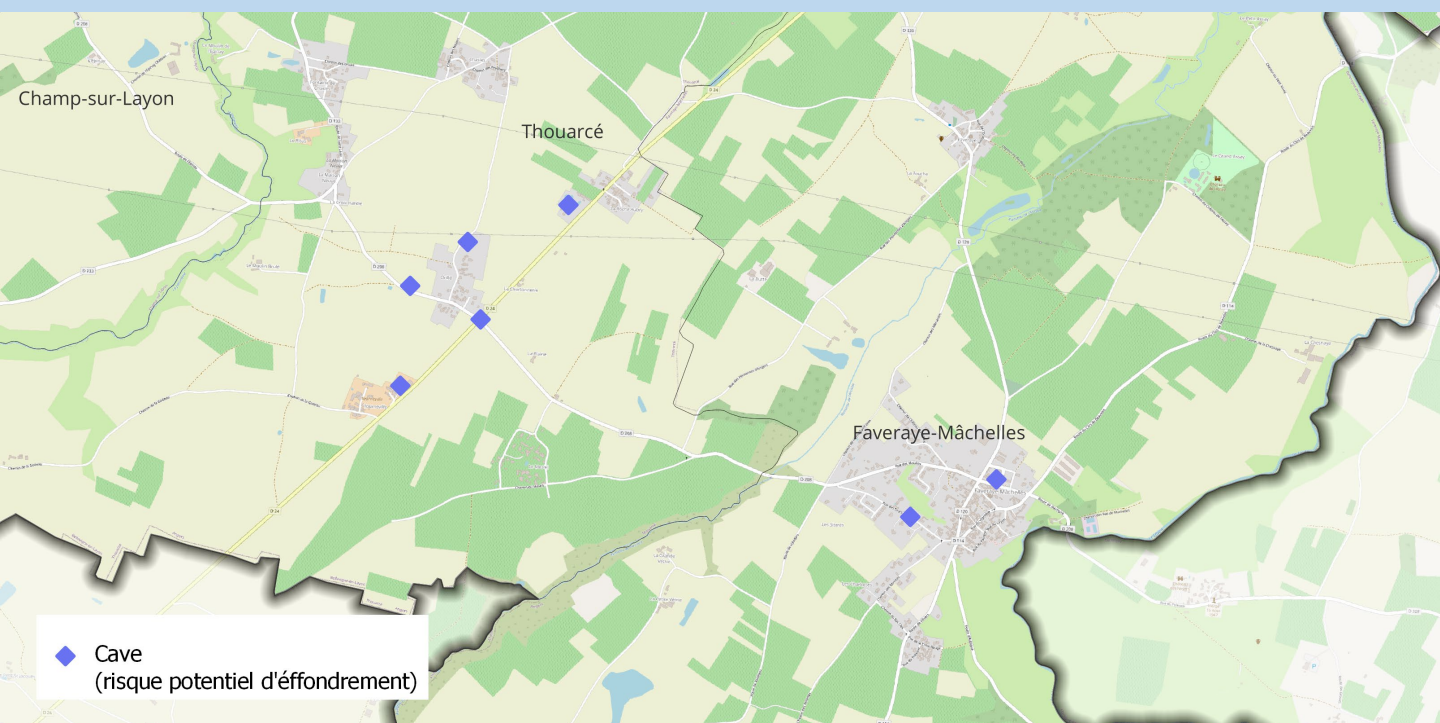
Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



Une étude du BRGM montre que tout le département du Maine-et-Loire est concerné par ce risque, qui peut affecter les bâtiments. La carte des aléas a été mise à jour le 26 août 2019 pour améliorer l'admissibilité au passif éventuel et afin d'atténuer les pertes subies associées à ce risque. Depuis le 1er janvier 2020, la loi ELAN (article 68) a introduit de nouvelles obligations pour les zones de danger "moyen à élevé". Deux études de sol sont requises dans les zones suivantes :

- Lors de la vente d'un terrain d'habitation, le vendeur est tenu de réaliser un diagnostic de sol pour les risques liés à ce phénomène.
- Lors de la construction d'une maison, l'acheteur doit effectuer une étude géotechnique pour le constructeur. Si l'investigation géotechnique révèle ce risque, l'entrepreneur doit suivre ses recommandations et suivre les techniques de construction spécifiques précisées dans l'ordonnance.

Le risque de retrait-gonflement des argiles est aussi dépendant du nombre de cavités dans la commune. Il est important de rappeler leur présence même si le risque est faible. Seulement 2 communes déléguées sont concernées : Thouarcé et Faveraye-Mâchelles.





## Radon



## CONSIGNES DE COMPORTEMENT



Aérer 10 minutes par jour



Ventiler les bâtiments, sous-sols, vides sanitaires et greniers



Améliorer l'étanchéité des murs et des sols

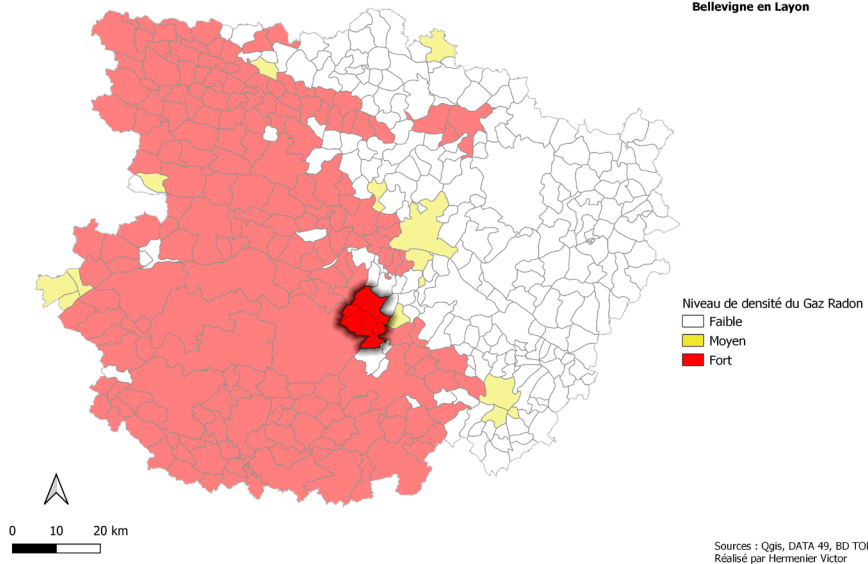
La commune de Bellevigne-en-Layon se trouve en catégorie 3 vis-à-vis du risque Radon.

La concentration moyenne en radon dans les habitations est de 90Bq/m<sup>3</sup> (becquerels par mètre cube) pour l'ensemble de la France avec des disparités importantes d'un département à l'autre.

La géologie est un facteur déterminant qui influence les niveaux de concentrations de radon mesurées dans les bâtiments (présence de failles, ouvrages miniers, sources hydrothermales).

### Risque Radon dans le Maine et Loire

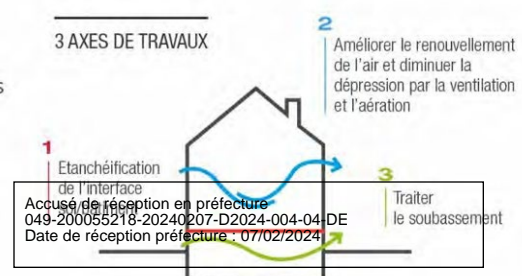
Bellevigne en Layon



## LES MESURES PRÉVENTIVES

[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

- L'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) a établi une cartographie du potentiel radon des formations géologiques du territoire métropolitain et de l'Outre-Mer. Sur une zone géographique donnée, plus le potentiel est important, plus la probabilité de présence de radon à des niveaux élevés dans les bâtiments est forte.
- Le risque radon est intégré dans l'Information Acquéreurs Locataires (IAL) suite à la publication de l'arrêté d'application du 27-06-2018.
- Évaluer votre exposition en réalisant un dépistage de votre habitation, à l'aide de détecteurs (dosimètres radon). Elle doit être évaluée dans les pièces de vie principales, sur une durée de plusieurs semaines et de préférence sur la période hivernale.







## Météorologique



# CONSIGNES DE COMPORTEMENT

## -> Vent violent

- rangez tous les objets ou mobiliers susceptibles de s'envoler, annulez les sorties en forêt et, de préférence, évitez les déplacements
- prévoyez un éclairage de secours et une réserve d'eau
- soyez à l'écoute des radios locales pour suivre l'évolution de la situation

## →Episodes pluvio-orageux

*Souvent de courte durée, les épisodes pluvio-orageux peuvent être plus ou moins violents dans la région.*

- dans la mesure du possible, évitez tout déplacement et restez à l'abri
- respectez les déviations mises en place
- soyez attentifs aux plaques d'égouts, qui, en raison de la surcharge des réseaux, peuvent être déplacées

## →Chutes de neige

- protégez vos canalisations d'eau contre le gel
- mettez-vous à l'écoute d'une radio locale et renseignez-vous sur les conditions

*Evitez les déplacements*

- si, néanmoins, vous êtes obligés de vous déplacer, respectez les déviations et consignes de circulation
- dégagez les trottoirs devant votre propriété ou votre logement
- en aucun cas, vous ne devez monter sur le toit de votre maison pour le dégager
- ne touchez pas les fils électriques tombés au sol

## →Canicule

*Dès que l'alerte canicule est émise :*

- limitez les exercices physiques afin d'éviter les risques de déshydratation ou de coup de chaleur
- privilégiez les endroits ombragés, rafraîchissez-vous, buvez de l'eau régulièrement et évitez l'alcool ainsi que les boissons sucrées
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- provoquez des courants d'air dans votre habitation
- si vous avez des voisins âgés, prenez régulièrement de leurs nouvelles
- n'hésitez pas à vous faire aider ou à aider
- si une personne est victime d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 (SAMU).

# Les tempêtes historiques sur le territoire national, ayant impacté le Maine-et-Loire et la commune depuis 1999

- Lothar – 26 décembre 1999 – tempête exceptionnelle, des rafales près de 180km/h, et des dégâts spectaculaires ;
- Martin – 27 et 28 décembre 1999 – des rafales de 150km/h ;

Les 26 et 27 décembre 1999, la France est balayée par deux tempêtes. Dans la nuit du 25 au 26, les vents atteignent les 170 km/h dans les Mauges et le Choletais, entraînant des dégâts importants. La tempête provoque aussi de nombreux dégâts dans le Haut-Anjou. Deux jours de tempête dévastent la France en décembre 1999, deux épisodes venteux d'une grande violence. Le dimanche 26, la tempête Lothar frappe la Bretagne (162 km/h sur l'Île de Groix, 126 km/h à Rennes et Nantes). Un arrêté de catastrophe naturelle est publié le 30 décembre 1999 (JORF n° 302 du 30 décembre 1999, page 19784, texte n° 44) pour soixante-neuf départements dont la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Vendée, pour inondations, coulées de boue et mouvements de terrain.

- Oratia – 30 octobre 2000 – vents supérieurs à 120km/h;
- Calvann – 2 janvier 2003 Episode orageux – 15 juillet 2003 – vents supérieurs à 150km/h;
- Véra – 8 décembre 2006 – vents de 100 à 140km/h;
- Quinten – 9 et 10 février 2009 – rafales atteignant les 120km/h;
- Xynthia – 27 et 28 février 2010 – vents tempétueux de 140 à 160km/h;
- Joachim – 16 décembre 2011 – vents dépassant les 100km/h;
- Dirk – 24 décembre 2013 – rafales de 120 à 140 km/h en soirée;
- Zeus – 6 et 7 mars 2017 - la rafale la plus violente enregistrée est de 190 km/h;
- Ana – 11 décembre 2017 - rafales de 130 km/h – 20 000 foyers sans électricité;
- Eléanor – 3 janvier 2018 - vents dépassant les 100 km/h.

## Vigilance météorologique

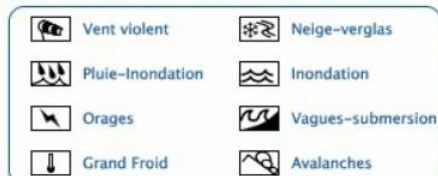
La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

**Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...

**Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus ...

**Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...

**Pas de vigilance particulière.**



Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du Ministère du Développement durable



6 départements en Orange.



- [Bison Futé](#)
- [Vigilance en Europe](#)
- [Vigilance sur Twitter](#)

**Diffusion** : le lundi 02 novembre 2015 à 10h30  
**Validité** : jusqu'au mardi 03 novembre 2015 à 06h00  
**Actualise la carte** du lundi 02 novembre 2015 à 06h01

Consultez le **bulletin national**

Violentes rafales d'Autan sur Nord Hte-Garonne, Est Tarn, Ouest Aude et Hérault, faiblissant en cours de nuit. Pluies soutenues, associées à des orages intenses, sur Roussillon et Languedoc jusqu'en mi-journée de mardi.

Cliquez sur la carte pour lire les **bulletins régionaux**

**Conseils des pouvoirs publics :**

Orages/Orange – Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir. – Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. Vent/Orange – Limitez vos déplacements. – Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets. – N'intervenez pas sur les toitures. – Rangez les objets exposés au vent. – Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Précipitations/Orange – Soyez prudents face au risque d'inondations et prenez les précautions adaptées. – Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



## Sismique

Un séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur dans la croûte terrestre. Il génère des vibrations importantes du sol qui peuvent mettre en péril les bâtiments.

Sur la commune de Bellevigne-en-Layon, nous sommes en risque modéré.



## CONSIGNES DE COMPORTEMENT

### PENDANT APRÈS



**à l'intérieur :**  
abritez-vous  
sous un meuble  
solide



**fermez le gaz et  
l'électricité**



**à l'extérieur :**  
éloignez-vous des  
bâtiments, pylones,  
arbres



**évacuez les bâtiments  
et n'y retournez pas ;  
ne prenez pas  
l'ascenseur**



**si vous êtes en  
voiture, restez-y**



**ne touchez pas aux  
fils électriques  
tombés par terre**

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



**écoutez la radio**  
France info 105,5



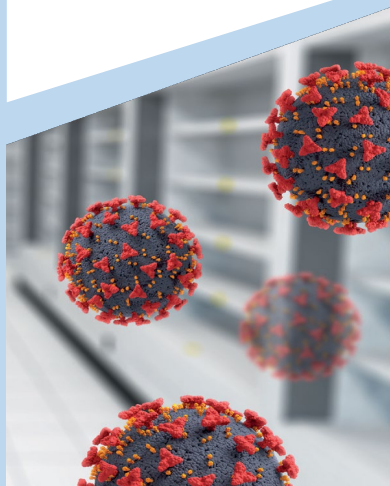


## Sanitaire

La menace de pandémie et d'épidémie entraîne l'émergence potentielle de virus hautement pathogènes contre lesquels la population mondiale n'est pas immunisée.

L'urgence sanitaire est une mesure exceptionnelle décidée en Conseil des ministres en cas de catastrophe sanitaire, notamment d'épidémie mettant en danger la santé publique. Le gouvernement peut être amené à prendre :

- Des mesures visant à restreindre les déplacements, la liberté d'entreprise et la liberté d'association (y compris les mesures de couvre-feu).
- Confiscation de tous les biens et services nécessaires pour mettre fin au danger sanitaire.
- Mesures temporaires de restriction des prix.



## CONSIGNES DE COMPORTEMENT



respectez les distances



portez un masque



évités les contacts physiques



lavez-vous les mains régulièrement



toussez et éternuez dans votre coude



utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le directement à la poubelle

Accusé de réception en préfecture  
049-200065218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture: 07/02/2024





## Risque terroriste

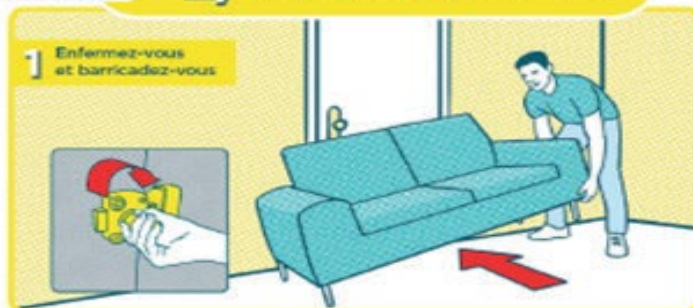
En période de menace terroriste, la vigilance concerne tout le monde et implique tous les acteurs de la société. En adoptant les bons réflexes au quotidien, chaque citoyen participe à l'efficacité des mesures de vigilance, de prévention et de protection mises en place par l'État.



### 1/ S'ÉCHAPPER

*si c'est impossible*

### 2/ SE CACHER



### 3/ ALERTER

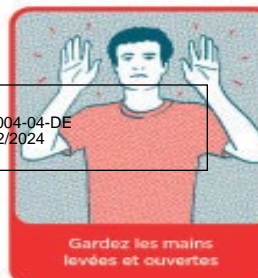
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque



Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



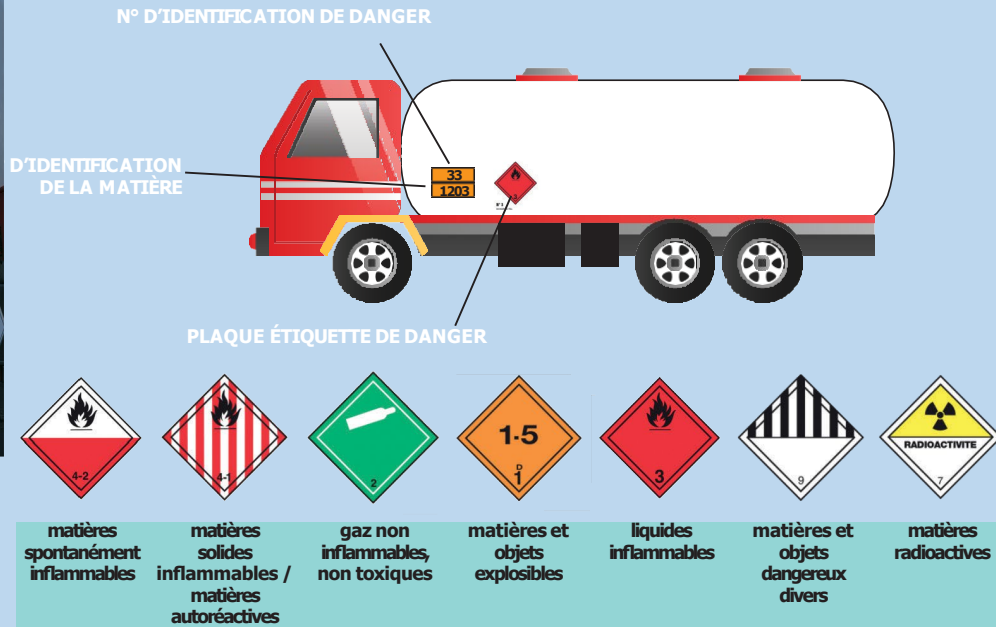


T.M.D



## LE RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DE PRODUITS DANGEREUX

Le risque lié au transport de matières dangereuses concerne essentiellement les voies routières et les canalisations sur la commune de Bellevigne-en-Layon, notamment les nombreuses départementales. Les camions transportant des produits dangereux affichent les informations sur le danger principal.



## CONSIGNES DE COMPORTEMENT



**confinez-vous dans le bâtiment le plus proche**



**donnez l'alerte : pompiers (18) ou gendarmerie (17) précisez :**

- le lieu exact,
- la nature du moyen de transport,
- le nombre approximatif de victimes,
- le numéro du produit et le code danger,
- la nature du sinistre (feu, fuite, explosion,...)



**fuyez perpendiculairement au vent**

Accusé de réception en préfecture  
049/200055218/2024/0267-D2024-004-04-DE  
Date de dépôt en préfecture : 07/02/2024  
téléphone auquel vous êtes joignable



## POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Pour faire face à un risque majeur, le citoyen est le premier responsable de sa sécurité. Prévoyez un pack de sécurité, accessible rapidement en cas de crise.



une radio



couvertures



une lampe  
de poche



un téléphone &  
un chargeur



bouteilles  
d'eau



médicaments  
indispensables



aliments non  
périssables



sifflet



## NUMÉROS UTILES

→ Mairie de Bellevigne en Layon : **02 41 54 15 15**

→ Gendarmerie/Police : **17**

→ Pompiers : **18**

→ SAMU : **15**

→ Numéro européen d'urgence : **112**

→ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (SMS ou fax) :  
**114**

→ Météo France : **32 50**

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024



## SITES INTERNET ET APPLICATIONS

Suivez l'actualité de votre commune :

[www.bellevigneenlayon.fr/](http://www.bellevigneenlayon.fr/)

Portail des alertes météo et  
météo des forêts :

<https://meteofrance.com/>

[https://meteofrance.com/meteo-  
des-forets](https://meteofrance.com/meteo-des-forets)

Site de surveillance du niveau des cours d'eau

[www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=9](http://www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=9)

Portail de prévention des risques majeurs

[www.gouvernement.fr/risques](http://www.gouvernement.fr/risques)

Portail de signalement d'événement sanitaire indésirable

[signalement-sante.gouv.fr](http://signalement-sante.gouv.fr)

& [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)



## FRÉQUENCES RADIO

France Bleu Loire Océan : **88,5 MHz**

RCF Anjou: **88,1 MHz**

France Inter : **93,2 MHz**





# Bellevigne-en-Layon

Mairie de Bellevigne-en-Layon  
4, place de la Mairie  
THOUARCE  
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON  
Numéro : 02 41 54 15 15

**Réalisé par Victor Hermenier, Etudiant-stagiaire**

Accusé de réception en préfecture  
049-200055218-20240207-D2024-004-04-DE  
Date de réception préfecture : 07/02/2024